



Programme de reconnaissance de Volleyball NB

Table des matières

1. Comité du programme de reconnaissance de VNB – Mandat – Page 2
2. Fiche d'information sur les prix de service de VNB – Page 5
3. Temple de la renommée de VNB – Fiche d'information sur l'admissibilité – Page 8
4. Pratiques exemplaires pour la présentation et l'acceptation des prix – Page 11

Comité du programme de reconnaissance de VNB – Mandat

But du programme de reconnaissance de VNB

Reconnaitre les contributions exceptionnelles des membres de Volleyball Nouveau-Brunswick par le biais de diverses formes de reconnaissance telles que le Temple de la renommée, les prix annuels et les reconnaissances spéciales.

Objectifs

Harmoniser le programme de reconnaissance de VNB avec les objectifs stratégiques de l'organisation.

Gouvernance

Le comité du programme de reconnaissance de VNB est responsable du programme de reconnaissance de VNB et de son exécution. Le comité s'appuiera sur les membres du personnel de VNB pour l'exécution de tout programme de reconnaissance de VNB. Le comité se réserve le droit de consulter les membres du conseil d'administration de VNB et d'autres personnes si cela s'avère nécessaire.

Responsabilités du comité du programme de reconnaissance de VNB

- ✓ Défendre le programme de reconnaissance de VNB.
- ✓ Définir le processus et fixer les dates de nomination, de sélection, de promotion et de remise des prix.
- ✓ Veiller à ce qu'il y ait au moins une (1) intronisation par an et un maximum de trois (3).

Mandat du comité de reconnaissance de VNB

Superviser et gérer un système de sélection et de reconnaissance des personnes mises en nomination pour un prix de service (VNB) :

- ✓ Athlète (masculin et féminine) de l'année – volleyball intérieur
- ✓ Athlète (masculin et féminine) de l'année – volleyball extérieur
- ✓ Personnalité (masculine et féminine) sportive de l'année
- ✓ Officiel ou officielle de l'année
- ✓ Prix Distinction
- ✓ Entraîneure et entraîneur de l'année
- ✓ Dirigeant ou dirigeante de club de l'année
- ✓ Prix bénévole de l'année Ian-Fowler

La cérémonie de remise des prix du VNB est un événement annuel prioritaire. Le comité des prix fait la promotion de cet événement et fournit une politique et une orientation pour la soirée, le cas échéant.

Composition du comité de reconnaissance de VNB

- ✓ Le comité sera un comité ad hoc de VNB présidé par le vice-président.
- ✓ Le conseil d'administration de VNB comprend que ce comité a besoin d'un peu de temps chaque année pour accomplir les tâches requises et qu'il n'est donc pas nécessaire d'établir un calendrier pour les années de service.

Représentation des membres au sein du comité

- ✓ Le président, le vice-président, le président sortant (le vice-président agit à titre de président en l'absence de ce dernier; le président sortant peut également agir à titre de président en cas de vacance du poste de président ou de vice-président);
- ✓ Deux (2) membres du conseil d'administration de VNB;
- ✓ Au moins deux (2) et tout au plus quatre (4) membres ou anciens membres généraux;
- ✓ Dans la mesure du possible, il convient de veiller à la représentation des sexes, des langues et des zones géographiques.

Principes opérationnels – comité

- ✓ Les membres du comité se réuniront et communiqueront par téléphone, par courriel ou par tout autre moyen électronique, selon les besoins.
- ✓ Les membres du comité se réuniront au moins deux (2) fois par année. Idéalement, le comité devrait entamer le processus deux (2) mois avant l'événement.
- ✓ Les membres du personnel de VNB apporteront un soutien opérationnel au comité en cas de besoin. Il s'agit notamment d'organiser la remise des prix annuels en recueillant et en transmettant les nominations pour évaluation.
- ✓ Le comité soumettra son rapport de sélection annuel par courrier au directeur général de VNB (ce rapport sera fourni par le président du comité).

Principes opérationnels – processus de nomination

- ✓ Le processus doit être transparent et équitable.
- ✓ Il y aura un appel à candidatures annuel, qui sera publié sur le site web de VNB et dans ses médias sociaux.
- ✓ La date du gala de remise des prix sera fixée longtemps à l'avance par VNB.
- ✓ Toutes les nominations seront reçues par le bureau de VNB et transmises aux membres du comité de sélection afin qu'elles soient traitées en bonne et due forme.
- ✓ Un formulaire de candidature standard sera fourni par VNB et devra être rempli. Les informations complémentaires sont encouragées.
- ✓ Les candidatures peuvent être soumises dans l'une ou l'autre des langues officielles.

Principes opérationnels – processus de sélection

- ✓ Les personnes intronisées et les lauréats sont sélectionnés par un vote du comité.
- ✓ Les lauréats seront annoncés à la date fixée par le comité de reconnaissance.
- ✓ Les candidats au Temple de la renommée de VNB seront évalués et sélectionnés selon les critères établis dans la fiche d'information du Temple de la renommée de Volleyball NB.
Temple de la renommée – Fiche d'information sur l'admissibilité.

Principes opérationnels – processus d'intronisation

- ✓ Les cérémonies d'intronisation seront financées par VNB (comme déterminé dans le compte d'exploitation général). Les recettes peuvent provenir de la vente de billets ou d'un parrainage.
- ✓ VNB choisira à l'avance le site et la date de l'événement.
- ✓ VNB choisira le maître de cérémonie pour l'événement.
- ✓ VNB sera responsable de l'achat de tous les prix et de leur exposition lors de l'événement. Il s'agit notamment du présentoir, au Temple de la renommée de VNB.

Obligations de performance financière

- ✓ Le programme de reconnaissance de VNB s'efforcera d'être neutre en ce qui concerne les coûts.
 - Les prix et la promotion seront financés par les recettes générales du budget de fonctionnement de VNB.
 - Concernant le banquet de remise des prix, il faut tenter de couvrir les coûts du banquet grâce à la vente de billets.

Promotion de la cérémonie d'intronisation

- ✓ La promotion de la soirée de remise des prix est une partie importante de l'événement pour les personnes intronisées et les lauréats. Il convient de s'efforcer d'inviter les anciens membres du Temple de la renommée.
- ✓ L'invitation d'invités spéciaux et de membres est encouragée.
- ✓ VNB considère qu'il s'agit d'un événement phare pour célébrer les succès.

Fiche d'information sur les prix de service de VNB

Veillez noter : La célébration du succès des membres est l'un des piliers de VNB. Nous demandons respectueusement aux membres de notre conseil d'administration, aux membres de notre personnel et à nos membres de poursuivre cette tradition.

Prix de service

Tous les prix sont destinés à être choisis chaque année, mais nous comprenons que certaines années, certains prix peuvent être omis.

- ✓ Athlète (masculin et féminine) de l'année – volleyball intérieur – remis par les présidents de nos comités HP (volleyball masculin et féminin)
- ✓ Athlète (masculin et féminine) de l'année – volleyball extérieur – remis par notre président du comité de volleyball de plage
- ✓ Personnalité (masculine et féminine) sportive de l'année – remis par notre vice-président
- ✓ Officiel ou officielle de l'année – remis par le président de l'AOVNB ou son représentant
- ✓ Distinction – remis par le président du comité de volleyball par groupe d'âge
- ✓ Entraîneur et entraîneuse de l'année – remis par notre secrétaire de direction
- ✓ Dirigeant ou dirigeante de club de l'année – remis par notre conseiller financier
- ✓ Bénévole de l'année Ian-Fowler – remis par notre président

Athlète (masculin et féminine) de l'année – volleyball intérieur et extérieur

- ✓ Idéalement un athlète diplômé qui participe à nos programmes de haute performance, de la Coupe du Canada, de l'élite d'été et des Jeux du Canada.
- ✓ Mis en candidature par nos comités de haute performance et leur personnel, mais les entraîneurs de club peuvent également mettre en candidature un athlète.
- ✓ Noter quatre (4) choix au total.
- ✓ Nous vous demandons de fournir un texte qui montre les habiletés qui font que cet ou cette athlète se distingue des autres : habileté athlétique, passe, défense, pointage, blocage, service, leadership, esprit d'équipe et esprit sportif, ou autre.

Personnalité (masculine et féminine) sportive de l'année

- ✓ Le concept consiste à récompenser un athlète de notre système de clubs pour ses contributions (sur le terrain et en dehors du terrain) à son équipe, telles que le travail d'équipe, le renforcement de l'esprit d'équipe, le travail acharné, la bonne attitude, les actes inspirants d'esprit sportif.
- ✓ L'objectif est d'accroître l'engagement des entraîneurs dans le processus de nomination et d'offrir une possibilité de représentation à nos membres qui n'aspirent peut-être pas à jouer à un niveau de performance élevé.
- ✓ Nous avons tous rencontré au cours de notre parcours des enfants dont nous disons affectueusement « ce gamin est un excellent coéquipier » ou « quel gamin extraordinaire ».
- ✓ Idéalement, ce prix pourrait être décerné à un athlète de nos programmes 15U, 14U ou triple balle.

Officiel ou officielle de l'année

- ✓ Cette personne sera sélectionnée chaque année par l'Association des officiels de volleyball du Nouveau-Brunswick (AOVNB).

Distinction

- ✓ Remis à un membre de VNB qui a contribué à VNB d'une manière extraordinaire.
- ✓ Il n'est pas nécessaire de fixer des limites en fonction de la longévité.
- ✓ Ils ont soutenu le plan stratégique de VNB. Par exemple, si l'accent est mis sur la croissance, les nouvelles équipes et les nouveaux clubs en sont le principal moteur.
- ✓ Il serait bon que les prix récompensent les changements positifs dans ces domaines.
- ✓ Il pourrait s'agir d'un prix destiné à honorer ceux qui ont soutenu VNB à long terme en nous quittant.
- ✓ Nous vous demandons de vous référer au mot « distinction » et à sa signification (excellence qui distingue quelqu'un ou quelque chose).

Entraîneur et entraîneure de l'année

- ✓ Deux (2) entraîneurs dont les équipes ont connu une amélioration ou un succès important au cours de l'année écoulée.
- ✓ Dans le contexte d'un club ou d'une équipe provinciale.
- ✓ Le prix devrait être décerné par nos membres, mais les membres du personnel peuvent également proposer une candidature.
- ✓ Un entraîneur sera sélectionné dans chaque division.

Dirigeant ou dirigeante de club de l'année

- ✓ Ce prix récompense exclusivement les réalisations d'un membre de la direction d'un club au cours d'une période d'un an.
- ✓ La candidature doit faire état d'idées positives, d'une amélioration de la gouvernance, d'une croissance, d'une expérience de club sécuritaire et amusante, de l'attraction de nouveaux bénévoles, d'un plus grand nombre d'équipes, du sport communautaire ou d'un leadership dans le domaine du sport sécuritaire.
- ✓ L'alignement sur notre plan stratégique est un atout indéniable.
- ✓ Le candidat doit être choisi par les membres, mais les membres du personnel peuvent également proposer une candidature.
- ✓ Les clubs sont encouragés à récompenser les nouveaux venus si la situation le permet, ce qui signifie que le club a réussi dans un certain domaine.

Bénévole de l'année Ian-Fowler

- ✓ Le prix est décerné à un membre qui a eu un impact très positif sur le volleyball au Nouveau-Brunswick, dans sa communauté ou ailleurs.
- ✓ Le membre a amélioré sa vision en s'alignant sur notre plan stratégique.
- ✓ Et il l'a fait pendant trois (3) années ou plus de service au sein de l'organisation.
- ✓ Nous continuerons à décerner des prix chaque année, mais nous devons peut-être travailler avec nos clubs et notre conseil d'administration pour nous assurer qu'ils reçoivent l'attention qu'ils méritent.

VNB reconnaitra les candidats et les lauréats de la manière suivante.

VNB lancera un appel à candidatures pour les prix de service et inclura un calendrier. Cet appel indiquera la date limite de dépôt des candidatures et le calendrier de sélection. VNB annoncera jusqu'à trois finalistes dans chaque catégorie, avec un résumé de chacun d'entre eux sur son site web et ses médias sociaux. Le jour de la sélection, nous annoncerons les gagnants, toujours sur notre site web et nos médias sociaux. Nous inviterons les lauréats à assister à notre soirée de remise des prix et de gala.

Temple de la renommée de VNB – Fiche d'information sur l'admissibilité

Le Temple de la renommée de Volleyball NB (TRVNB) a été établi en 1999 pour célébrer les réalisations exceptionnelles de nos athlètes, entraîneurs, bâtisseurs, officiels et équipes de toute la province. Nous voulons honorer ceux qui ont eu un impact important à l'intérieur de nos frontières en tant que membre de VNB. Idéalement, nous voulons représenter une approche communautaire et représenter leurs idéaux à l'extérieur de nos frontières. Ces personnes incarnent le meilleur de notre sport par leur succès, leur dévouement, leur longévité et leur esprit sportif.

Les candidatures seront traitées selon les modalités définies dans le formulaire de candidature. Toutes les candidatures seront conservées pendant 4 ans. C'est au président qu'il incombe de notifier l'adhésion d'une personne intronisée.

La personne qui propose une candidature est invitée à remplir le formulaire de candidature du TRVNB (voir le lien ci-dessous).

Veillez fournir un document présentant, par ordre chronologique, une description détaillée des distinctions du candidat (prix, championnats, etc.) ou de ses réalisations (équipes nationales, équipes provinciales, compétitions internationales, etc.). Veuillez les classer par ordre en commençant par les réalisations les plus récentes. Veuillez vous référer aux critères ci-dessous lors de l'élaboration de votre document.

Vous pouvez fournir des documents supplémentaires, par exemple des lettres de soutien, d'autres réalisations ou récompenses, des coupures de presse ou un curriculum vitae sur le profil sportif. Veuillez fournir les coordonnées du candidat et de l'auteur de la proposition. Il n'est pas nécessaire d'être membre de VNB pour soumettre une candidature.

Temple de la renommée – Catégorie de reconnaissance : 1) Athlète

Réalisations à considérer :

- ✓ L'athlète doit avoir été membre de VNB et compter plusieurs années de participation à nos programmes par groupe d'âge, et
- ✓ Avoir obtenu un succès exceptionnel et une reconnaissance sur les scènes locale et régionale, ou
- ✓ Avoir participé à d'autres programmes de Volleyball NB tels que le programme estival de volleyball élite, les équipes de la Coupe du Canada ou les ligues de volleyball senior
- ✓ Avoir été perçu comme étant un athlète qui a eu un impact important dans nos programmes de volleyball adulte, ou
- ✓ Avoir participé aux Jeux du Canada et/ou avoir obtenu une médaille, ou
- ✓ Avoir remporté un prix majeur ou un prix All-Canadian de l'ACSC/USports, ou
- ✓ Avoir été membre d'une équipe nationale, ou
- ✓ Avoir participé à un championnat du monde, aux Jeux panaméricains, aux Jeux olympiques, aux Universiades ou à une compétition internationale reconnue

Temple de la renommée – Catégorie de reconnaissance : 2) Entraîneur ou entraîneuse

Réalisations à considérer :

- ✓ Avoir apporté une contribution importante à l'entraînement dans le cadre des programmes de VNB sur une période prolongée (les contributions doivent montrer un héritage notable)
- ✓ Avoir réalisé des saisons exceptionnelles (équipes championnes invaincues, équipes gagnantes à des niveaux supérieurs), ou
- ✓ S'être classé aux Jeux du Canada, à la Coupe du Canada, au Championnat national de Volleyball Canada ou à un tournoi de grande renommée
- ✓ Compter plusieurs équipes championnes, ou
- ✓ Avoir eu une carrière réussie à USports ou l'ACSC

Temple de la renommée – Catégorie de reconnaissance : 3) Bâtitseur ou bâtitseuse

Réalisations à considérer :

- ✓ Cette personne a démontré une contribution mesurable à VNB strictement en tant que bâtitseur, en établissant, encourageant et développant un programme de VNB reconnu (un club ou une équipe, par exemple) avec un accent sur la longévité.
- ✓ Il ne s'agit pas de bénévolat général ou de fonctionnement, nous avons conçu notre programme de prix de service afin de représenter cet aspect de notre soirée de remise des prix.
- ✓ Contributions extraordinaires au développement de programmes ou d'activités de volleyball au Nouveau-Brunswick.
- ✓ Cette personne doit avoir été bénévole au sein de la structure de Volleyball NB pendant au moins 5 ans.

Temple de la renommée – Catégorie de reconnaissance : 4) Officiel ou officielle

Réalisations à considérer :

- ✓ Avoir joué un rôle essentiel dans l'arbitrage des programmes de VNB pendant 5 ans ou plus.
- ✓ Avoir fait preuve d'un engagement de haut niveau envers le sport du volleyball, comme en témoignent les années de service et la longévité.
- ✓ Avoir participé à l'équipe dirigeante de l'AOVNB ou avoir travaillé dans le cadre d'un projet mis en œuvre par l'AOVNB.
- ✓ Avoir été affecté à un championnat national de Volleyball Canada ou à un événement partenaire (FIVB, USports ou l'ACSC).
- ✓ Avoir atteint un niveau de certification régional ou supérieur.
- ✓ Avoir offert du mentorat à d'autres arbitres.

Temple de la renommée – Catégorie de reconnaissance : 5) Équipe

Réalisations à considérer :

- ✓ Saisons uniques exceptionnelles (équipes championnes invaincues, équipes gagnant à des niveaux supérieurs).
- ✓ Équipes championnes consécutives.
- ✓ Séries d’invincibilité exceptionnelles.
- ✓ Placement médaillé aux Jeux du Canada, à la Coupe du Canada ou au Championnat national de Volleyball Canada.
- ✓ Toute autre réalisation exceptionnelle au sein de Volleyball NB ou de Volleyball Canada.
- ✓ Veuillez dresser la liste de tous les joueurs, entraîneurs et gérants. VNB fournira une plaque qui sera exposée dans son présentoir, au Temple de la renommée.
- ✓ L’équipe doit avoir participé à une ligue gérée par Volleyball NB.

N’oubliez pas d’indiquer la catégorie dans laquelle vous souhaitez que votre candidat soit intronisé.

Aller au Formulaire de nomination ([Cliquez ici](#))

Pratiques exemplaires pour la présentation et l'acceptation de la candidature au Temple de la renommée

Instructions pour les nominateurs concernant la préparation de leur présentation lors du gala de remise des prix

- Ne perdez pas de temps. Nous vous demandons de limiter votre présentation à 15 minutes. La préparation est la clé.
- Restez appropriés : Il s'agit d'un événement familial; l'humour est encouragé, mais le contenu ne doit pas être offensant.
- Vous pouvez choisir un ou plusieurs intervenants pour votre présentation. (L'introduction ne doit pas durer plus de 15 minutes.)
- Vous pouvez ajouter une présentation vidéo.
- La remise de la plaque est une tâche assignée au président de VNB, mais vous pouvez présenter une alternative pour considération.
- Indiquez clairement votre catégorie et soutenez-la.
- Une présentation bilingue est encouragée, mais pas obligatoire.

Pour les personnes nouvellement intronisées

- Ne perdez pas de temps. Nous vous demandons de limiter votre discours d'acceptation à 15 minutes. La préparation est la clé.
- N'oubliez pas qu'il s'agit d'un événement familial; l'humour est encouragé, mais le contenu ne doit pas être offensant.
- Une présentation bilingue est encouragée, mais pas obligatoire.